

A photograph of four offshore wind turbines in the ocean. In the background, a large cable-stayed bridge spans across the water. An airplane is visible in the sky above the turbines. The scene is set against a clear blue sky and calm water.

Assemblée générale des actionnaires

13 AVRIL 2023 – PARIS

Avertissement

Cette présentation peut contenir des objectifs et des informations de nature prospective concernant la situation financière, les résultats opérationnels, les activités et la stratégie de développement de VINCI.

Ces objectifs et informations sont fondés sur des hypothèses qui peuvent s'avérer inexactes et sont dépendantes de facteurs de risques et d'incertitudes importants. Ces informations n'ont de valeur qu'au jour de leur formulation et VINCI n'assume aucune obligation de mise à jour ou de révision des objectifs due à des informations nouvelles ou à des événements futurs ou autres, sous réserve de la réglementation applicable.

Des informations supplémentaires sur des facteurs qui pourraient avoir un effet sur les résultats financiers de VINCI sont contenues dans les documents déposés par le Groupe auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et disponibles sur le site Internet du Groupe www.vinci.com ou sur simple demande au siège de la société.



Xavier Huillard

Président-directeur général de VINCI



Ordre du jour

Ordre du jour

Partie ordinaire

- Approbation des comptes sociaux et consolidés 2022 et affectation du résultat
- Renouvellement du mandat d'administratrice de Mme Caroline Grégoire Sainte Marie
- Nominations de Mme Annette Messemer et de M. Carlos Aguilar en qualité d'administrateurs
- Nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires
- Renouvellement de la délégation de pouvoirs au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions
- Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration et de M. Xavier Huillard, président-directeur général / Approbation du rapport sur les rémunérations et des éléments de la rémunération versée en 2022 ou attribuée au titre de 2022 à M. Xavier Huillard

Ordre du jour

Partie extraordinaire

- Autorisation de réduire le capital social par l'annulation d'actions autodétenues
- Délégation pour augmenter le capital social par incorporation de réserves
- Délégation pour émettre des actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription
- Délégations pour émettre, par offres au public, des valeurs mobilières représentatives de créances et donnant accès à des titres de capital à émettre par la Société et/ou ses filiales ou à des titres existants d'une participation de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription
- Autorisation pour augmenter le nombre de titres en cas de demandes excédentaires
- Délégation pour émettre des actions et valeurs mobilières donnant accès au capital social en vue de rémunérer des apports en nature de titres consentis à la Société
- Délégations pour procéder à des augmentations de capital réservées au profit des salariés du Groupe en France et à l'étranger avec suppression du droit préférentiel de souscription
- Autorisation de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes en faveur des salariés du Groupe

Déroulé

- 1 Le film de l'année 2022
- 2 Faits marquants et performances financières en 2022
- 3 Perspectives
- 4 Performance environnementale et sociale 2022
- 5 Gouvernance
- 6 Rapports des commissaires aux comptes
- 7 Séance de questions
- 8 Vote des résolutions



Le film de l'année 2022



Faits marquants et performances financières en 2022

Faits marquants 2022

Chiffre d'affaires et résultats en forte hausse



VINCI Autoroutes : trafic supérieur aux niveaux d'avant Covid-19 en dépit de la hausse des prix des carburants



VINCI Airports : accélération du rebond du trafic passagers



VINCI Highways : renforcement de la présence à l'international et de l'expertise ETC (paiements électroniques des péages)



VINCI Energies : nouvelle hausse du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle – extension du réseau



Cobra IS : intégration réussie – activité soutenue, marge opérationnelle à un niveau remarquable



VINCI Construction : haut niveau d'activité – amélioration de la marge opérationnelle malgré l'inflation



Cash-flow libre record



Baisse de l'endettement



Renouvellement très satisfaisant du carnet de commandes



Réduction des émissions de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2)



VINCI Autoroutes en 2022

Initiatives pour décarboner la mobilité routière

Chiffre d'affaires

6,0 Mds€ Δ 2022/2021 **+ 8 %**
 Δ 2022/2019 **+ 7 %**

Résultat opérationnel
sur activité

3,1 Mds€

Variation du trafic

Δ 2022/2021 **+ 6,0 %**
 Δ 2022/2019 **+ 1,7 %**

dont :



+ 6,7 %
+ 1,1 %



+ 2,0 %
+ 5,1 %



VINCI Airports en 2022

Finalisation de l'acquisition de 29,99 % du capital d'OMA, concessionnaire jusqu'en 2048 de 13 aéroports au Mexique (23 M pax en 2022)









Chiffre d'affaires

2,7 Mds€ Δ 2022/2021 **x 2,3**
 Δ 2022/2019 **+ 2 %**

Résultat opérationnel sur activité

1,0 Md€

Trafic passagers de VINCI Airports en 2022

Total	dont			
Δ 2022/2021 Δ 2022/2019	 Portugal	 Royaume-Uni	 France	 Serbie
187 M	56 M	38 M	16 M	6 M
x 2,1	x 2,2	x 4,4	+ 84 %	+ 71 %
- 28 %	- 6 %	- 29 %	- 25 %	- 9 %
	 Japon	 Chili	 Brésil	 République dominicaine
	22 M	19 M	11 M	6 M
	+ 94 %	+ 87 %	+ 21 %	+ 28 %
	- 57 %	- 24 %	- 10 %	+ 6 %



VINCI Highways et autres concessions en 2022

Pont Charilaos-Trikoupis (Grèce) : participation portée de 57,4 % à 72,3 %

Chiffre d'affaires

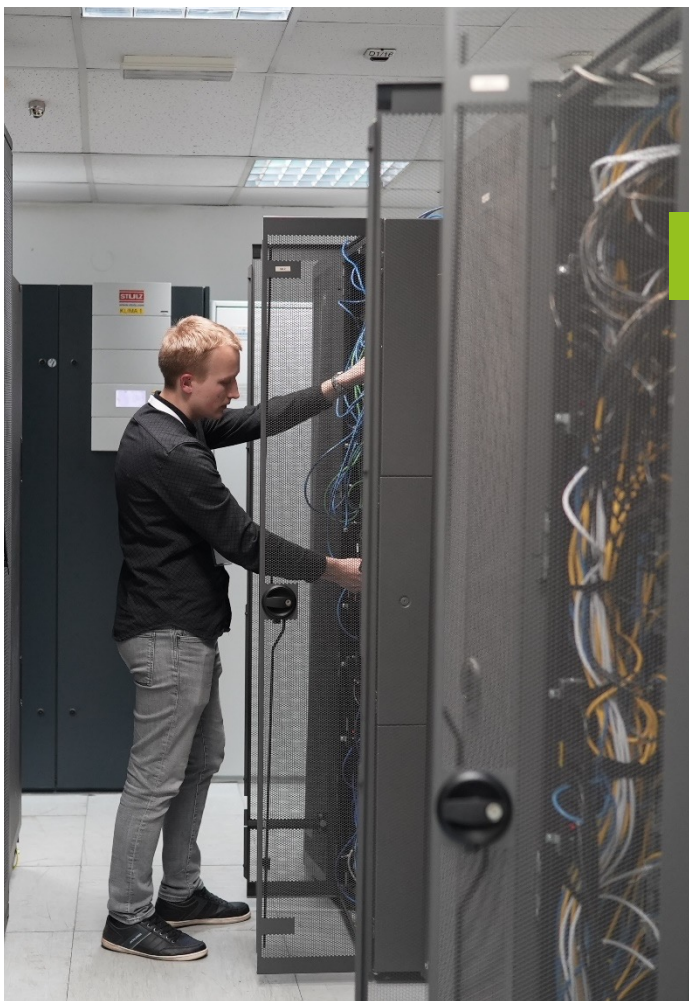
479 M€ Δ 2022/2021 + 55 %
 Δ 2022/2019 + 50 %

Résultat opérationnel sur activité

61 M€

Plusieurs renforcements réalisés en 2022 :

- ✓ **Strait Crossing Development Inc** (concessionnaire du pont de la Confédération au Canada) : participation portée à 85 % (vs 20 %)
- ✓ **TollPlus** (fournisseur de services ETC) : participation portée à 100 % (vs 30 %)
- ✓ **Gefyra** (pont Charilaos-Trikoupis) : participation portée à 72,3 % (vs 57,4 %)
- ✓ **Lusoponte** (Portugal) : participation portée à 49,5 % (vs 41,0 %)



VINCI Energies en 2022

Acquisition de la majeure partie des activités des services IT de Kontron AG dans 10 pays d'Europe centrale et orientale

Chiffre d'affaires

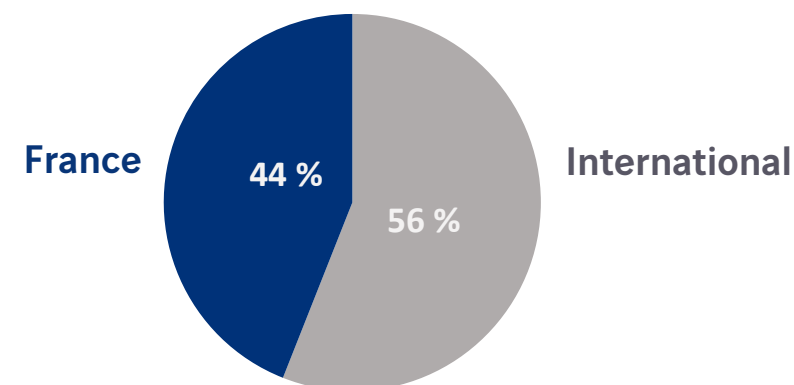
16,7 Mds€ + 11 %

dont | France : + 10 %
International : + 12 %

Résultat opérationnel sur activité

1,1 Md€ 6,8 % du CA

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique





Cobra IS en 2022

Contrats de conception, construction, installation de plateformes de conversion d'énergie électrique d'origine éolienne en Mer du Nord

Chiffre d'affaires

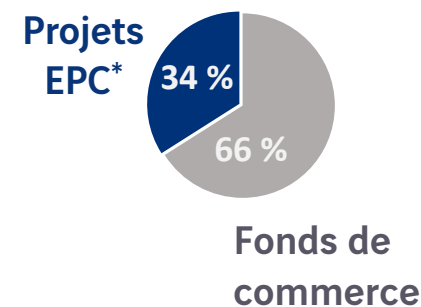
5,5 Mds€

dont | Espagne : 2,5 Mds€
Amérique latine : 1,9 Md€

Résultat opérationnel sur activité

0,4 Md€ 7,4 % du CA

Répartition du CA par type de contrat



Développements EnR

0,6 GW En construction

1,4 GW En cours de développement

* Engineering, Procurement, Construction



VINCI Construction en 2022

Contrat pour la réalisation d'une importante section du nouveau métro Ontario Line à Toronto (Canada)

Chiffre d'affaires

29,3 Mds€ Δ 2022/2021 + 11 %

dont

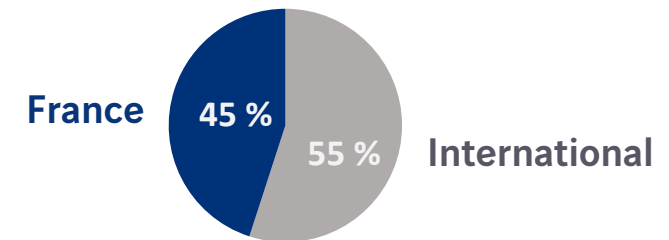
France : + 2 %

International : + 20 %

Résultat opérationnel sur activité

1,1 Md€ 3,8 % du CA

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique





VINCI Immobilier en 2022

Projet Universeine à Saint-Denis, un aménagement de 6,4 hectares au cœur du Village des athlètes de Paris 2024

Chiffre d'affaires

1,5 Md€ Δ 2022/2021 - 5 %

Résultat opérationnel courant

100 M€ 6,6 % du CA

Nombre de réservations de logements (France)

6 059 - 17 %



Christian Labeyrie

Directeur général adjoint et directeur financier

Chiffres clés du Groupe en 2022

(en millions d'euros)

CHIFFRE D'AFFAIRES

Δ 2022/2021
Δ 2022/2019

61 675

+ 25 %
+ 28 %

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SUR ACTIVITÉ

Δ 2022/2021
Δ 2022/2019

6 824

+ 44 %
+ 19 %

RÉSULTAT NET

Δ 2022/2021
Δ 2022/2019

4 259

+ 64 %
+ 31 %

CASH-FLOW LIBRE

Δ 2022/2021
Δ 2022/2019

5 433

+ 151
+ 1 233

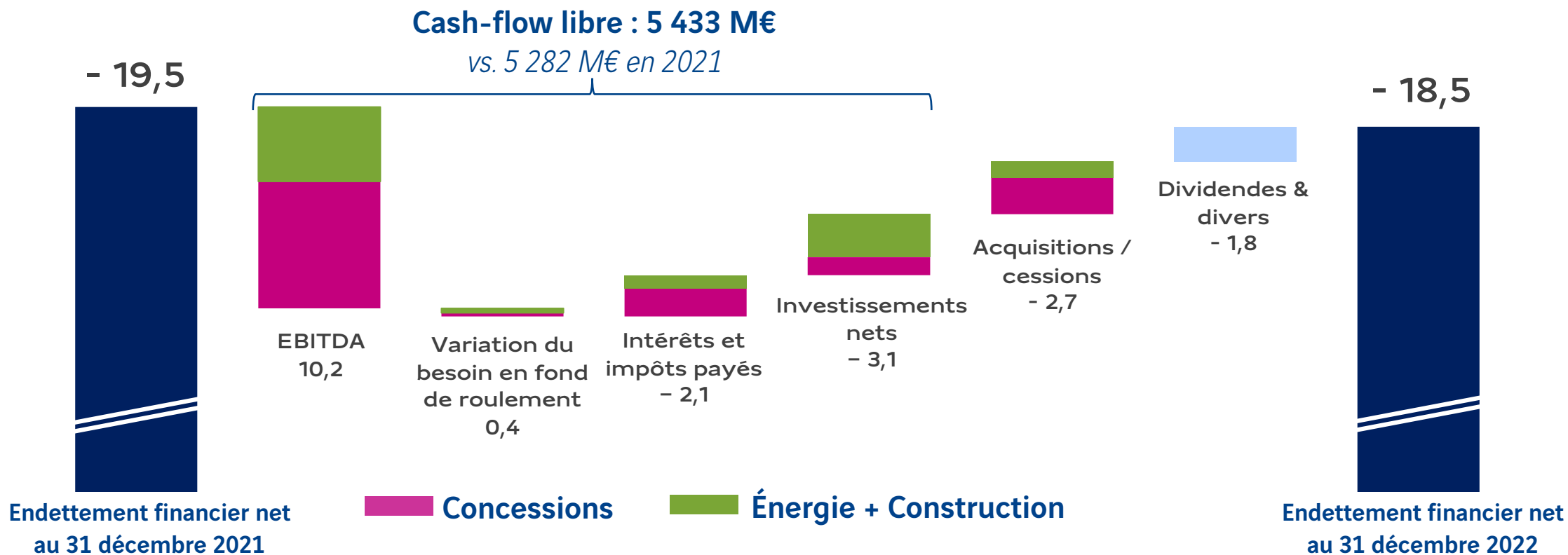
ENDETTEMENT FINANCIER NET

Δ vs. 31 décembre 2021
Δ vs. 31 décembre 2019

- 18 536

+ 1 002
+ 3 118

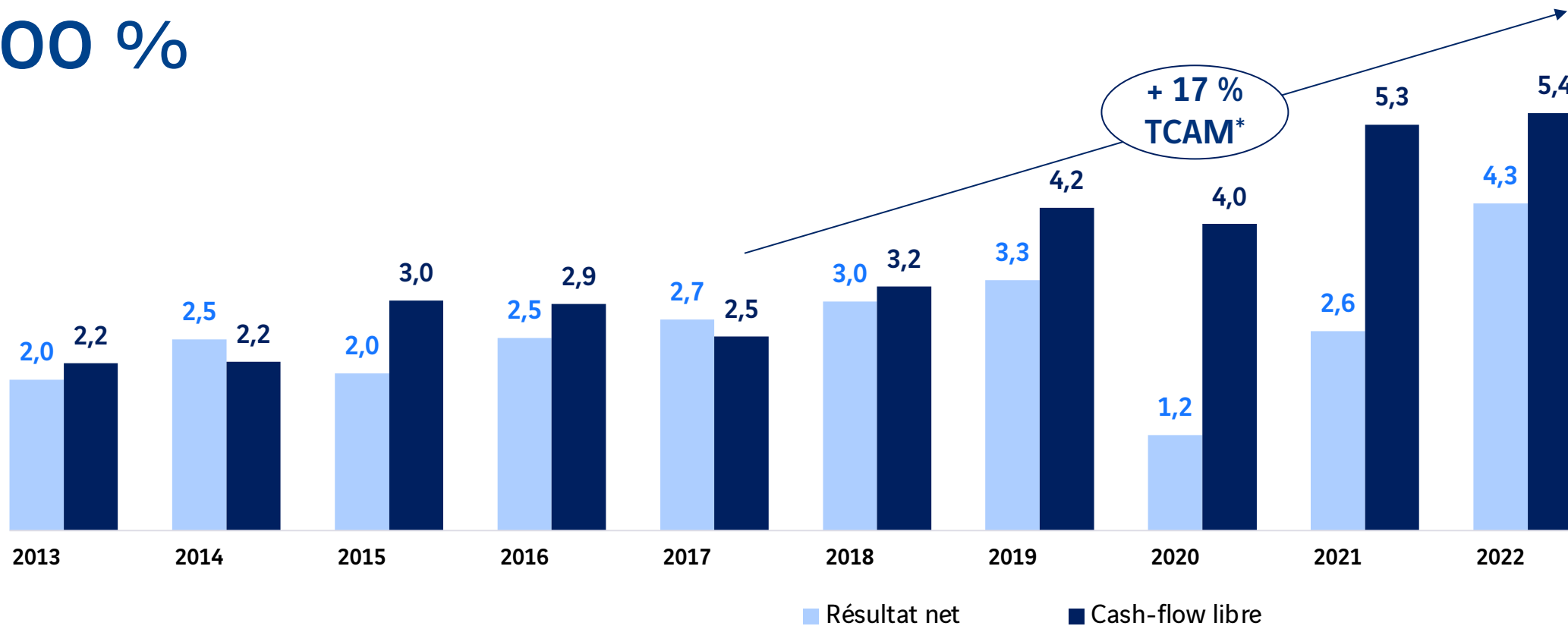
Baisse de l'endettement financier net en 2022 de 1,0 Md€



En milliards d'euros

Forte génération de cash-flow libre

Taux de conversion du résultat net en cash >100 %



Cash-flow libre généré de 2013 à 2022 : 34,9 Mds€ au total

Résultat net
TCAM 10 ans **+ 8 %**

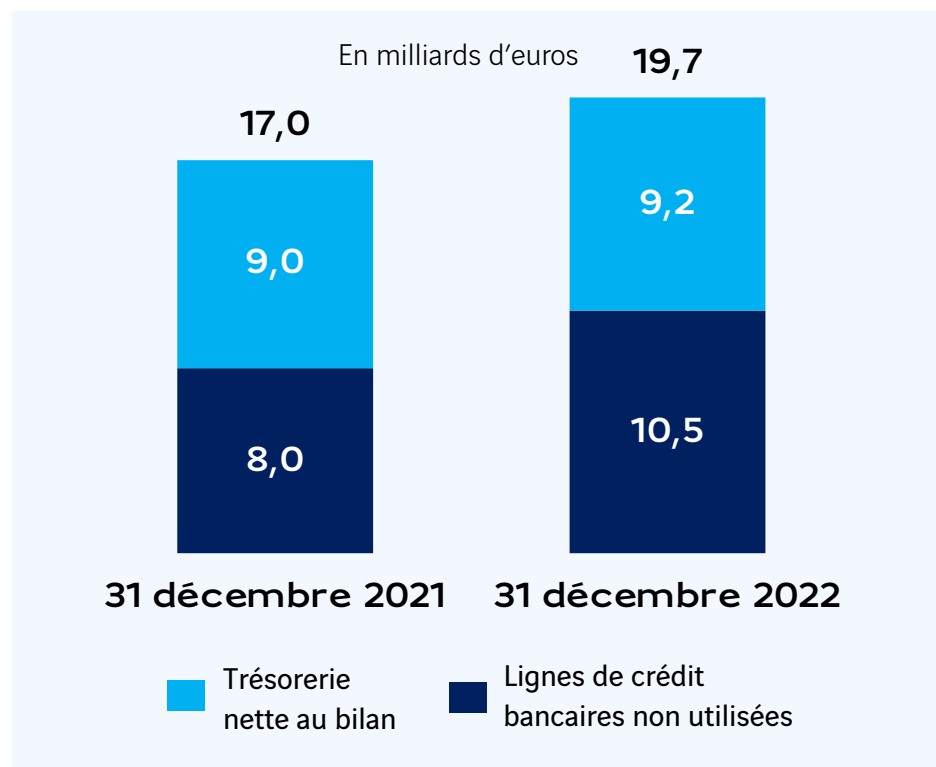
Cash-flow libre
TCAM 10 ans **+ 11 %**

* Taux de croissance annuel moyen

Politique financière :

haut niveau de liquidité, solide notation de crédit et optimisation du financement dans un environnement de taux plus exigeant

Haut niveau de liquidité



Solide notation de crédit

S&P **A-** **Perspective stable**

Confirmée en mars 2023

Moody's **A3** **Perspective stable**

Confirmée en mai 2022

Evolution du coût moyen de la dette financière brute





Perspectives



Ensemble,
**pour
concevoir et
construire !**



Ensemble,
**dans le respect
des principes
éthiques !**



Ensemble,
**pour
accélérer la
transition
environnementale !**

VISER LA PERFORMANCE GLOBALE

Il n'existe pas de projet économique durable sans engagement social, sociétal et environnemental ambitieux.



Ensemble,
**pour des
parcours
professionnels
durables !**



Ensemble,
**pour partager
les fruits
de notre
performance !**



Ensemble,
**dans
l'engagement
citoyen !**



Ensemble,
**vers le
« zéro
accident » !**

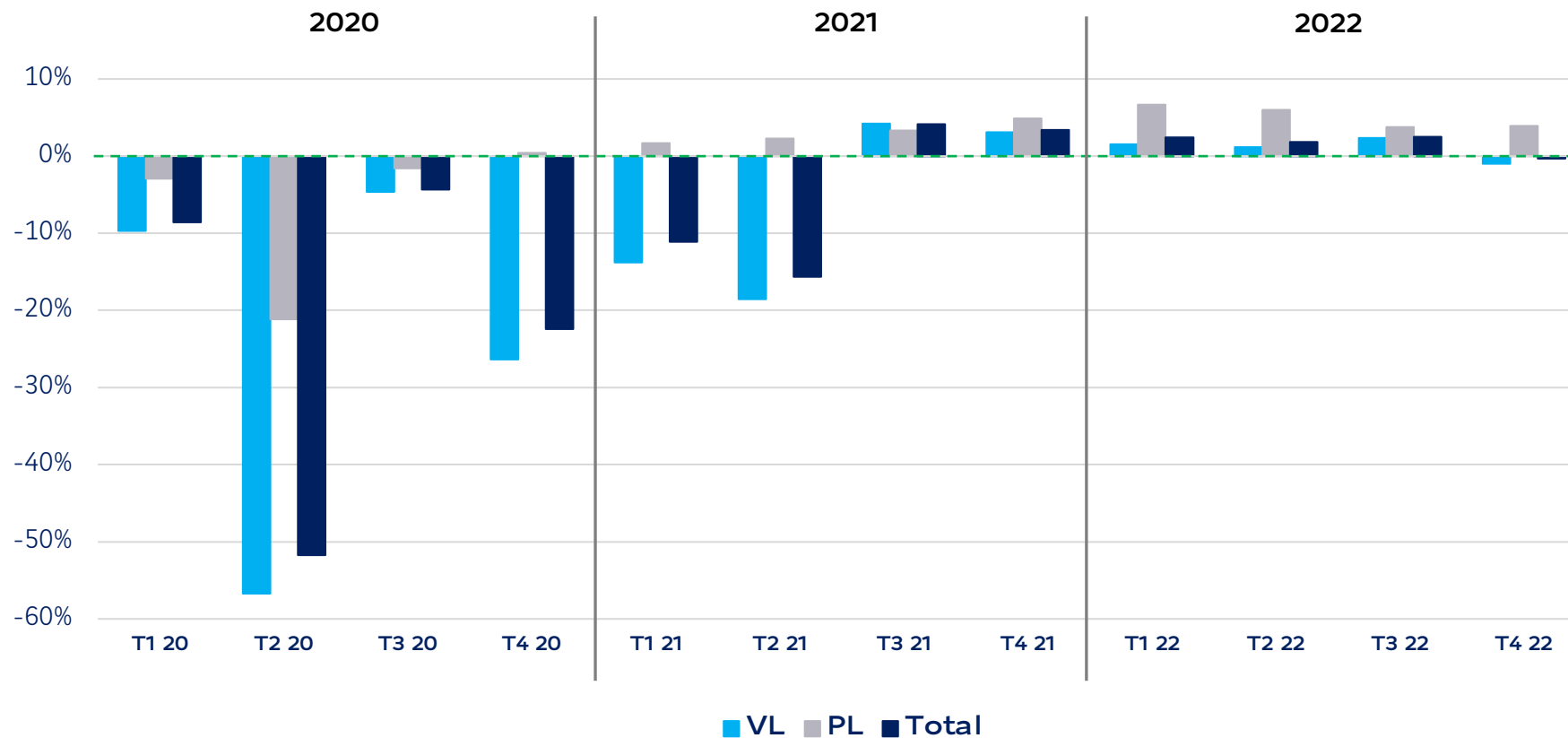


Ensemble,
**pour la
diversité
et l'égalité
des chances !**

VINCI Autoroutes :

trafic supérieur aux niveaux de 2019 depuis mi-2021

Évolution (par rapport à 2019) des niveaux **trimestriels** de trafic



Trafic 2022 :

+ 1,7 %

vs 2019

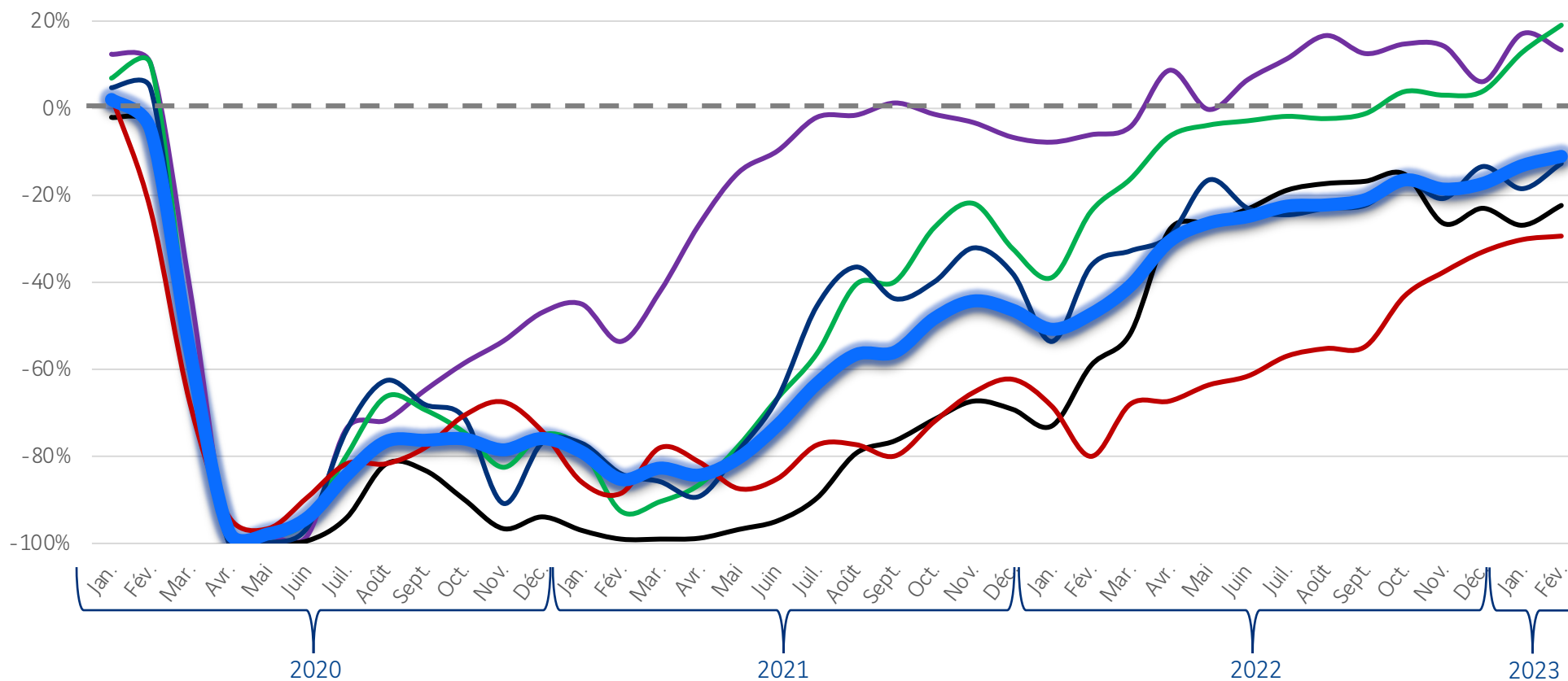
dont :

 + 1,1 %

 + 5,1 %






VINCI Airports : accélération de la reprise du trafic passagers sur toutes les plateformes du réseau

Évolution des trafics passagers mensuels de VINCI Airports



Jan-fév. 2023
(vs 2019)

VINCI Airports - 12 %

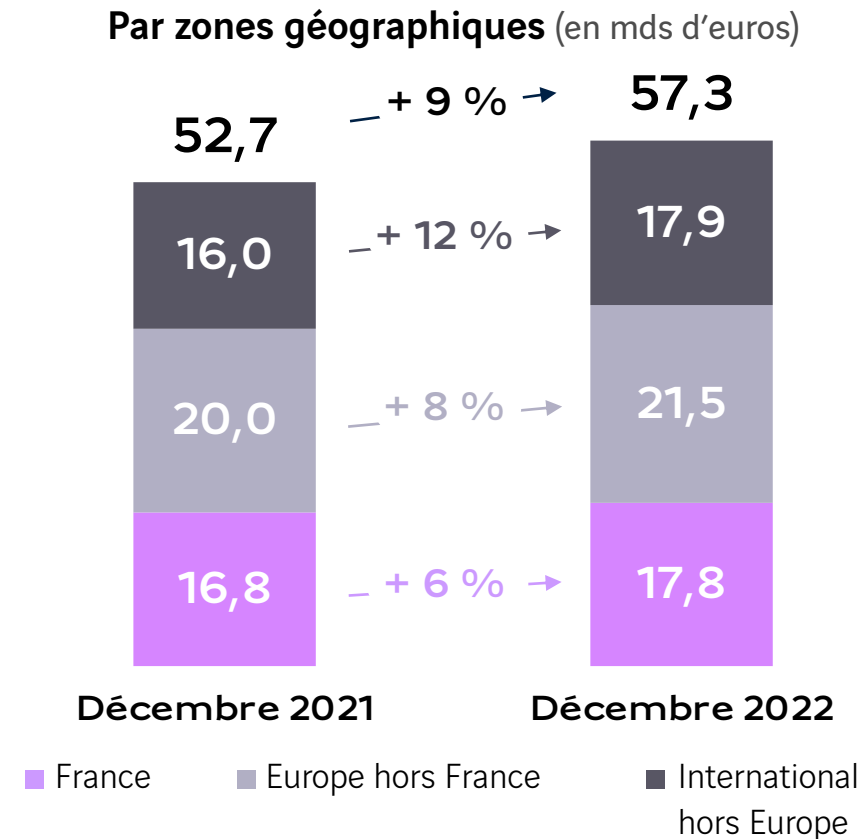
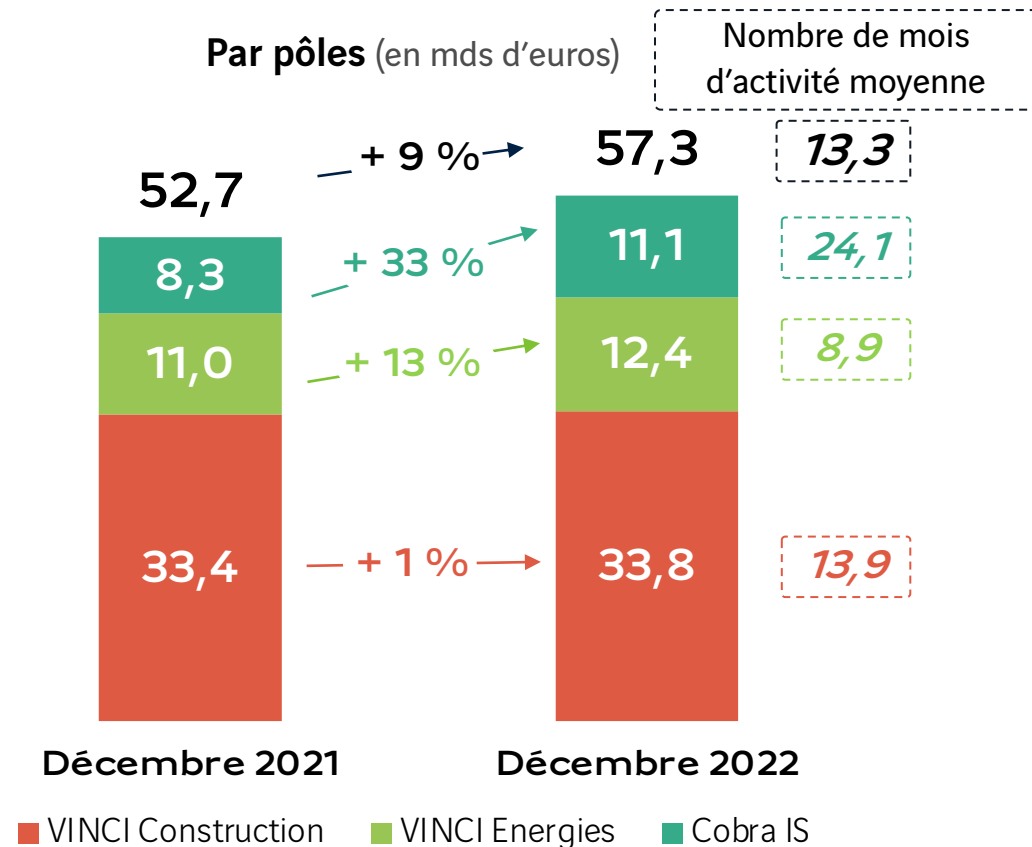
-  Portugal **+ 16 %**
-  République dominicaine **+ 15 %**
-  France **- 16 %**
-  Royaume-Uni **- 25 %**
-  Japon **- 31 %**

— Aerodom (Rep. Dom.) — ANA (Portugal) — Londres Gatwick — France — Japon — VINCI Airports

Haut niveau du carnet de commandes, permettant au Groupe de continuer à être sélectif dans sa prise d'affaires

L'international représente 69 % du total dont :

- Europe hors France : 38 %
- reste du monde : 31 %



Perspectives 2023

CONCESSIONS



VINCI Autoroutes

- Trafic du même ordre que celui de 2022

VINCI Airports

- Poursuite du redressement du trafic passagers, sans pour autant retrouver au global le niveau de 2019 dès 2023
- Nouvelle amélioration des résultats opérationnels

ÉNERGIE



VINCI Energies

- Croissance de l'activité
- Marge opérationnelle confortée

Cobra IS

- Chiffre d'affaires en hausse d'au moins 10 %

Production d'énergie renouvelable

Capacité totale, en construction ou en exploitation, d'au moins 2 GW d'ici la fin de l'exercice

CONSTRUCTION



VINCI Construction

- Sélectivité dans la prise d'affaires
- Stabilisation de l'activité
- Amélioration de la marge opérationnelle

- Hors événements exceptionnels, le Groupe envisage une nouvelle progression de son chiffre d'affaires et de son résultat opérationnel, d'une ampleur toutefois plus modeste qu'en 2022.
- Le résultat net devrait être légèrement supérieur à son niveau de 2022 malgré une hausse sensible des frais financiers.
- En première approche, le cash-flow libre du Groupe pourrait s'établir dans une fourchette de 4,0 à 4,5 milliards d'euros.

Partage de la valeur

Données 2022 (sauf mention contraire)

Avec nos investisseurs

Dividendes versés

1,9
Md€

Avec nos salariés

Rétribution globale*

12,0
Mds€

Formation & emploi

5 M **90,7 %**

d'heures de formation
(soit 22 heures par
salarié par an)

de contrats durables

Actionnariat salarié

10 % **160 000**

du capital VINCI salariés et anciens
salariés

Avec nos fournisseurs

Achats réalisés

34,9
Mds€

soit 57 % du CA

Empreinte socio-économique du Groupe :
exemple en France (étude Utopies^{©***})

49 %

des achats auprès
des PME

1,6 %

des emplois
nationaux

1,5 %

du PIB national

Avec la société civile

Impôts et
taxes versés**

5,7
Mds€

Fondations du Groupe :
soutien aux associations

6
M€

* Dont salaires et primes (11,4 Mds€), paiements en actions et abondement (0,4 Md€) et intéressement et participation (0,3 Md€).

** Impôts et taxes opérationnelles, impôt sur les sociétés et charges sociales.

*** Étude conduite par le cabinet Utopies[©] en 2021.



Performance environnementale et sociale 2022



Isabelle Spiegel

Directrice de l'environnement



Œuvrer pour un monde durable.



Agir pour
le climat



Optimiser les ressources
grâce à l'économie circulaire

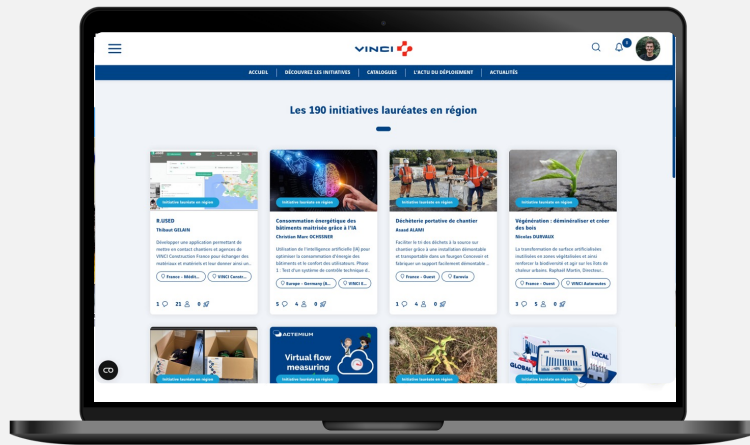


Préserver les
milieux naturels

Tous mobilisés !



LE PRIX DE L'ENVIRONNEMENT



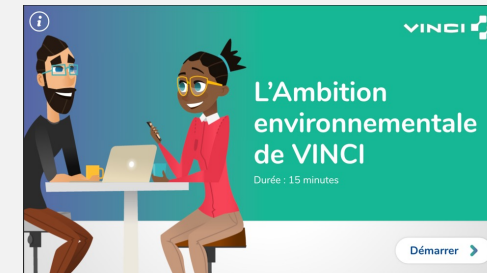
environnement.vinci.com

+ 2 500
initiatives candidates

57 000
votants

800 relais
formés en région

LES FORMATIONS



42 000
collaborateurs ont suivi
l'e-learning ambition
environnementale

+ 450
pionniers motivés et
engagés dans la
communauté ecowork

Journée de l'environnement VINCI : 22 septembre



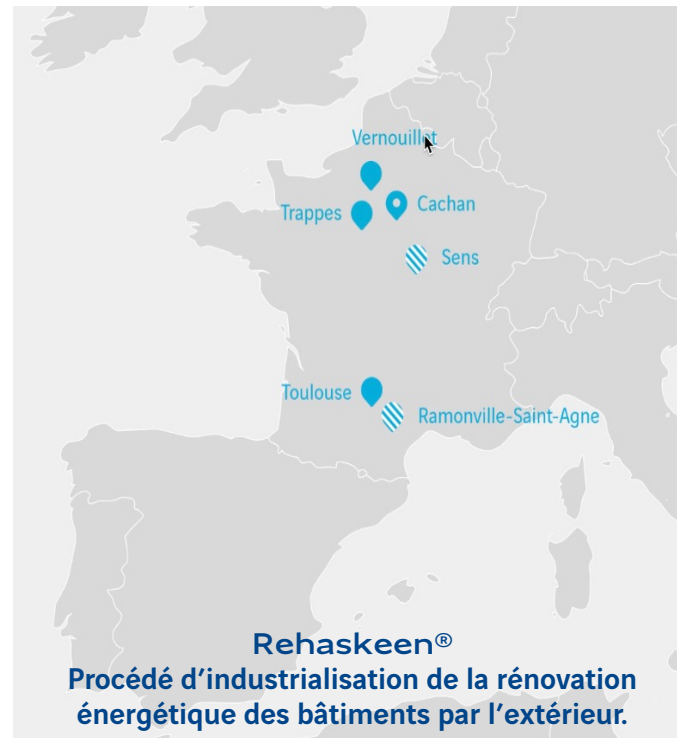
Agir pour la transition environnementale

Le temps de l'action



**Le Prix de
l'Environnement VINCI**

Le déploiement



La mesure d'impact



Entretien autoroutier : la route 100 % recyclée et objectif - 50 % de CO₂

10 000 tCO₂e
d'émissions réduites ou évitées

83 000 tonnes
de matériaux valorisés

14 500 m³
de consommation d'eau réduites



Où en
sommes-nous ?

Performance extra-financière 2022



42 % de revenus éligibles
20 % de revenus alignés


Corporate ESG Performance

Prime

RATED BY **ISS ESG**

Rating C+

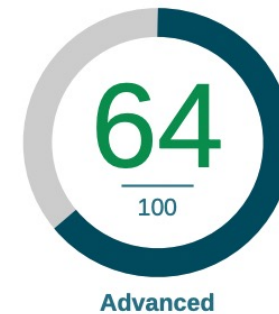
MSCI
ESG RATINGS



CCC B BB BBB **A** AA AAA



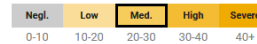
	2022	2021	2020	2019
CDP Climate	A	A	A-	A-
CDP Water Security	B	B	B	B-
CDP Forest	C	C	C	submitted not scored



« best in class » en 2022
(secteur de la construction)

SUSTAINALYTICS

28.4 Medium Risk



WDi
Workforce Disclosure Initiative
2022 AWARD WINNER

Score de transparence : 98 %



Agir pour le climat



Nos engagements

- **Réduire nos émissions directes** (scopes 1 et 2) de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030 par rapport à 2018.
- **Réduire nos émissions indirectes** (scope 3), de 20 % d'ici 2030 par rapport à 2019 en agissant sur l'ensemble de la chaîne de valeur des métiers du Groupe.
- **Adapter ses ouvrages et activités** pour en améliorer la résilience face au changement climatique.



Certification des objectifs des scopes 1, 2 et 3
Trajectoire < 2 °C

Ambition 2030

Scopes 1 & 2
2.1 MtCO₂e

- 40 %

Scope 3
~42 MtCO₂e

- 20 %



Plan de sobriété énergétique

Actualité énergétique et matériaux
(approvisionnement et prix)



RENFORCEMENT DES ACTIONS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET DE SOBRIÉTÉ



- 15 %

consommation d'électricité et de gaz naturel en 2023 en France pour les activités de bureaux et de concessions



Diffusion de bonnes pratiques en interne

Support au dispositif Ecowatt lancé par RTE & Ademe



Actions de réduction des émissions directes

- 13 % 

Émissions de gaz à effet de serre en 2022 vs 2018 (scopes 1 & 2, ajustés de l'impact des acquisitions)

Scopes 1 & 2 (2,1 MtCO₂e)



> 13 000

engins de chantiers équipés du système de suivi des consommations E-track



Près de 8 %

de véhicules légers convertis à l'énergie électrique en France à fin 2022



70 kWh/t enrobés

d'objectif de performance énergétique pour la production d'enrobés

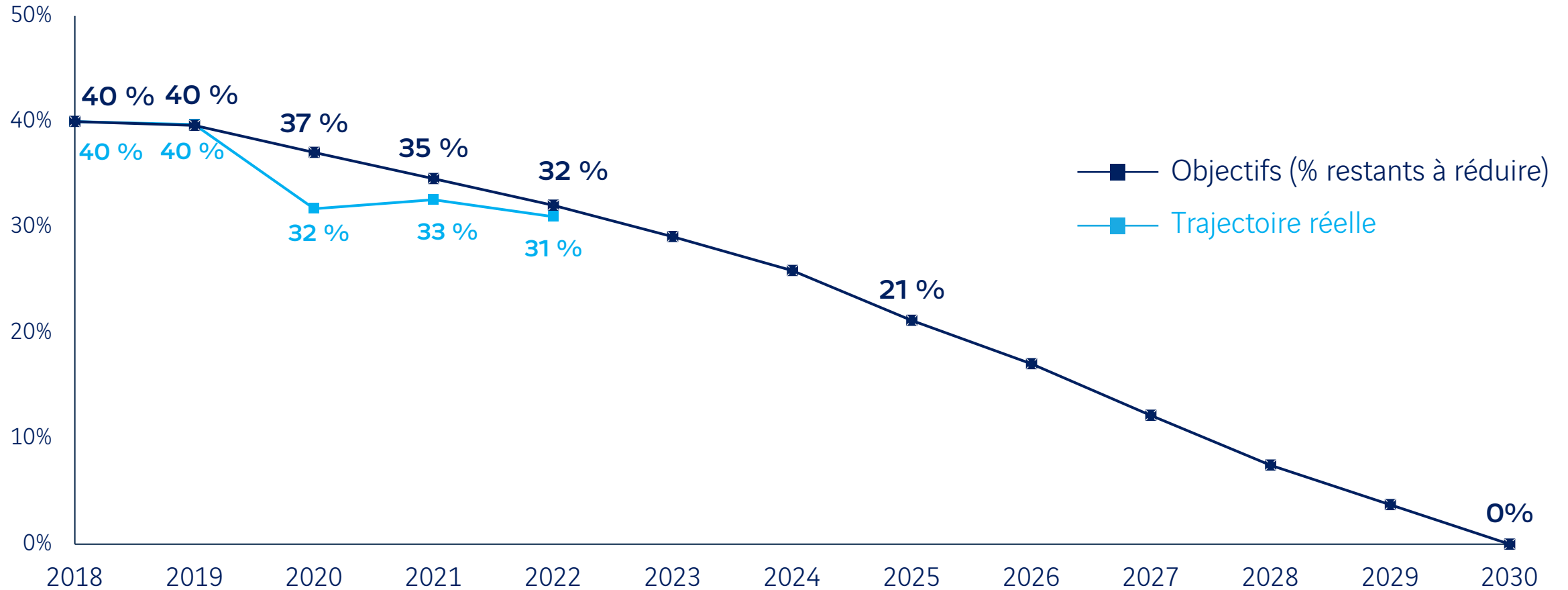


38 %

de l'électricité consommée en 2022 d'origine renouvelable



Trajectoire carbone





Actions de réduction des émissions indirectes

Scope 3 (~42 MtCO₂e)



MATÉRIAUX	TRANSPORTS ET SOUS-TRAITANCE	TRAFIC DES CONCESSIONS	USAGES DES ÉQUIPEMENTS & BÂTIMENTS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ambition 2030 : 90 % de béton bas carbone mis en œuvre par VINCI Construction ✓ Acier secondaire ✓ Matériaux biosourcés 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Optimisation des tournées et déplacements ✓ Renouvellement du parc par des véhicules à faibles émissions 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Autoroute bas carbone ✓ Modulations tarifaires en fonction de la performance environnementale (VINCI Airports) ✓ Infrastructures de recharge (ex : EasyCharge) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Écoconception des bâtiments et infrastructures ✓ Efficacité énergétique ✓ Rénovation ✓ Contrats de performance énergétique ✓ Énergies renouvelables



Optimiser les
ressources grâce
à l'économie
circulaire

Nos engagements

- Favoriser les techniques et matériaux de construction faiblement consommateurs de ressources naturelles
- Améliorer le tri pour **systematiser la valorisation des déchets**
- **Développer l'offre de matériaux recyclés** afin de limiter l'extraction de matériaux vierges

Optimiser les ressources
grâce à l'économie circulaire



Ambition 2030

20 Mt

de matériaux recyclés dans la production totale
de VINCI Construction

Zéro déchet

en décharge pour toutes les concessions

> 50 %

du chiffre d'affaires de VINCI Immobilier réalisés
dans des opérations de recyclage urbain



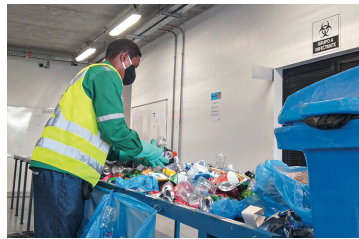
Nos actions



14 Mt
de matériaux recyclés produits
par VINCI Construction en 2022



46 %
d'enrobés réutilisés sur ses propres
chantiers par VINCI Autoroutes en 2022



18 sites
zéro déchet en décharge pour
VINCI Concessions



57 %
des revenus de VINCI Immobilier générés
par des opérations de recyclage urbain

Entretien autoroutier bas carbone

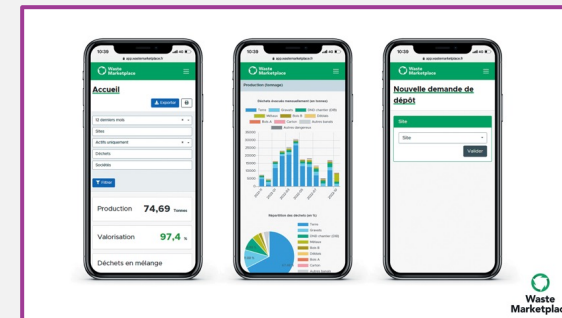


Maximiser le recyclage et réemploi des chutes d'enrobés
(entre 70 % et 100 %), tout en optimisant les émissions
de gaz à effet de serre.

La carrière perpétuelle



Waste Marketplace, simplifier la gestion des déchets de chantier



Waste
Marketplace



Préserver les milieux naturels



Nos engagements

- **Prévenir les nuisances et incidents** en systématisant un plan de management environnemental dans toutes les activités
- **Optimiser les consommations d'eau**, en particulier dans les zones de stress hydrique
- Tendre vers le « **zéro perte nette** » de **biodiversité**

Ambition 2030



ZAN : zéro artificialisation nette
pour VINCI Immobilier en France

Nos actions



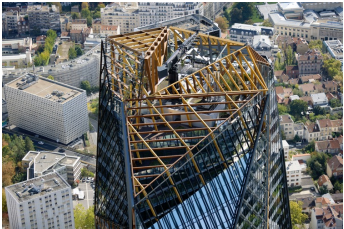
41 sites

de VINCI Airports sont "zéro phyto"
(sur 48 au total)



- 77 %

de réduction de la consommation de produits
phytosanitaires entre 2018 et 2021 dans les
activités de concessions



5,5 Mds€

de chiffre d'affaires réalisés dans le cadre
d'un label environnemental en 2022



seulement 6 %

de delta d'artificialisation pour les opérations
de VINCI Immobilier en France en 2022

Préserver les milieux naturels



Réutiliser l'eau,
issue des
systèmes de
climatisation

Renaturation du
domaine autoroutier

28 000 ha
de dépendances vertes



CompenSEA,
suivre les mesures
compensatoires



Universeine (Saint-Denis, Île-de-France)

Revaloriser les friches

Pour réduire l'artificialisation des sols,
VINCI Immobilier accélère ses projets
de recyclage urbain en réhabilitant et
en dépolluant des friches
industrielles.





Gouvernance



Yannick Assouad

Administratrice référente de VINCI

Présidente du comité des Nominations et de la Gouvernance

Synthèse de la gouvernance

Détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre



Conseil d'administration (15 membres)



Xavier Huillard, président-directeur général

Gardien de l'équilibre des pouvoirs



Yannick Assouad, administratrice référente

4 comités spécialisés qui rendent compte au Conseil d'administration



Comité d'Audit

René Medori
Yannick Assouad
Robert Castaigne
Claude Laruelle

Comité des Nominations et de la Gouvernance

Yannick Assouad
Benoit Bazin
Robert Castaigne
Claude Laruelle
Marie-Christine Lombard

Comité Stratégie et RSE

Benoit Bazin
Caroline Grégoire Sainte Marie
Dominique Muller
Ana Paula Pessoa
Alain Saïd
Pascale Sourisse
Le représentant de Qatar Holding LLC

Comité des Rémunérations

Marie-Christine Lombard
Graziella Gavezotti
Roberto Migliardi
Pascale Sourisse

Ouvert à tous les administrateurs

Un Conseil d'administration actif et diversifié

9

Réunions dont 7 ordinaires
et 2 extraordinaires

95 %

Taux
d'assiduité

54 %

Taux
de féminisation*

27 %

Administrateurs
étrangers

75 %

Taux
d'indépendance**

Composition du Conseil au 31 décembre 2022

15 administrateurs dont :

- 2 représentants les salariés
- 1 représentant les salariés actionnaires

4 administrateurs ayant une nationalité étrangère

8 hommes et **7** femmes

9 administrateurs indépendants

Ancienneté moyenne : **7** ans

Âge moyen : **61** ans



Le comité des Nominations et de la Gouvernance en 2022

Activité en 2022 :
4 réunions
Taux de participation : 95 %



Yannick Assouad



Benoit Bazin



Robert Castaigne*



Claude Laruelle



Marie-Christine Lombard

Composition	Principales attributions	Activité en 2022
Présidente : Yannick Assouad 5 membres	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fait des propositions pour la nomination d'administrateurs ✓ Fait des recommandations pour la nomination des dirigeants et pour les plans de succession ✓ Supervise le processus d'évaluation du Conseil 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparation de l'évaluation du PDG – Évaluation de l'indépendance des membres du Conseil d'administration ✓ Proposition de nomination de deux nouveaux administrateurs ✓ Plans de succession ✓ Lancement du processus d'évaluation du Conseil avec l'aide d'un cabinet extérieur indépendant




* Expiration du mandat d'administrateur à l'issue de l'assemblée générale du 13 avril 2023

Plans de succession : un processus maîtrisé


Le comité des Nominations et de la Gouvernance :

- s'assure de la bonne organisation par le président-directeur général et par l'administratrice référente du processus de succession naturelle du président-directeur général et veille à toujours disposer d'un plan de succession pour le président-directeur général pour le cas où celui-ci serait empêché d'exercer son mandat ;
- est informé des plans de succession des membres du comité Exécutif du Groupe supervisé par le président-directeur général en lien avec le comité des Nominations et de la Gouvernance et par le comité Exécutif pour tous les autres cadres supérieurs.

Expiration du mandat de trois administrateurs




	Position	Appréciation du Conseil	Année de première nomination
	Robert Castaigne <ul style="list-style-type: none">• Ancien directeur financier et ancien membre du comité exécutif de TotalEnergies• Membre du comité d'Audit et membre du comité des Nominations et de la Gouvernance	Non indépendant	2007
	Ana Paula Pessoa <ul style="list-style-type: none">• Présidente et directrice de la stratégie de Kunumi AI• Membre du comité Stratégie et RSE	Indépendante	2015
	Pascale Sourisse <ul style="list-style-type: none">• Directrice générale en charge du développement international de Thales• Membre du comité des Rémunérations et membre du comité Stratégie et RSE	Non indépendante	2007

Nomination d'une administratrice représentant les salariées actionnaires

Expiration du mandat à l'issue de l'AG du 13 avril 2023	Position	Année de première nomination	Nomination d'un administrateur représentant les salariées actionnaires*	Position
Dominique Muller 	Directrice des assurances des divisions Bâtiment France et Génie civil France de VINCI Construction	2019	Trois candidats proposés par les conseils de surveillance des FCPE Castor et Castor International et présentés au vote de l'assemblée générale des actionnaires dans l'ordre suivant, le vote cessant dès que le poste sera pourvu :	
	Membre du comité Stratégie et RSE			
			1 – Dominique Muller	Directrice des assurances des divisions Bâtiment France et Génie civil France (VINCI Construction)
			2 – Agnès Daney de Marcillac	Contrôleur de gestion (Cegelec Mobility)
			3 – Ronald Kouwenhoven	Business Unit Manager (Actemium IS Zwindrecht)

* Conformément aux dispositions de l'article 11.2 des statuts

Renouvellement d'une administratrice et nomination de deux administrateurs indépendants

	Position	Appréciation du Conseil	Année de première nomination
	Caroline Grégoire Sainte Marie <ul style="list-style-type: none">• Administratrice de sociétés• Membre du comité Stratégie et RSE	Indépendante	2019
	Carlos Aguilar Président-directeur général de Old Hundred Road LLC	Indépendant	2023
	Annette Messemer Administratrice indépendante	Indépendante	2023



Benoit Bazin

Président du comité Stratégie et RSE

Le comité Stratégie et RSE en 2022

Activité en 2022 :
7 réunions
Taux de participation : 98 %



Benoit Bazin
(président)



Abdullah Hamad
Al-Attiyah,
représentant
permanent de Qatar
Holding LLC



Alain Saïd
administrateur
représentant les
salariés



Caroline Grégoire
Sainte Marie*



Dominique Muller**
(administratrice
représentant les
salariés actionnaires)



Ana Paula Pessoa**



Pascale Sourisse**

Composition	Principales attributions	Activité en 2022
<p>Président : Benoit Bazin</p> <p>7 membres permanents</p> <p>Réunions ouvertes à tous les administrateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formulation d'un avis sur les projets dont la valeur excède 50 millions d'euros ✓ S'assure de la prise en compte des sujets relevant de la RSE dans la stratégie du Groupe et dans sa mise en œuvre ✓ S'assure de l'existence et du fonctionnement des dispositifs d'alerte ✓ Examen des engagements du Groupe en matière de développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Examen de projets d'acquisition ✓ Point sur la mise en œuvre des actions « engagement citoyen » et des actions en matière d'éthique et de vigilance ✓ Point sur la mise en œuvre de l'ambition environnementale du Groupe

* Renouvellement du mandat d'administratrice soumis à l'assemblée générale du 13 avril 2023 ;

** Expiration du mandat d'administratrice à l'issue de l'assemblée générale du 13 avril 2023.



Marie-Christine Lombard

Présidente du comité des Rémunérations

Le comité des Rémunérations en 2022

Activité en 2022 :
3 réunions
Taux de participation :
100 %



Marie-Christine
Lombard
(présidente)



Graziella
Gavezotti



Roberto Migliardi
(administrateur
représentant les salariés)



Pascale Sourisse*

Composition	Principales attributions	Activité en 2022
<p>Présidente : Marie-Christine Lombard</p> <p>4 membres</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Rémunération du président-directeur général✓ Rémunération des administrateurs✓ Plans d'actionnariat salarié✓ Plans d'actions de performance destinés à fidéliser et motiver les cadres et les dirigeants	<ul style="list-style-type: none">✓ Examen de la politique de rémunération des administrateurs et du président-directeur général✓ Fixation de la part variable de la rémunération du président-directeur général au titre de l'exercice 2021✓ Suivi des opérations d'actionnariat salarié✓ Proposition de mise en place de plans d'incitation à long terme et calcul des performances pour les plans échus

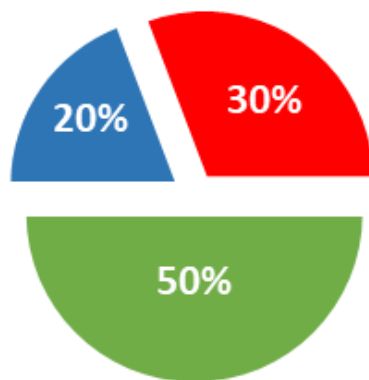


Politique de rémunération des membres du Conseil d'administration

- **Enveloppe globale** : 1 600 000 euros, fixée par l'assemblée générale du 17 avril 2019
- Rémunération de base pour un administrateur : 26 500 € par an + 3 500 € par réunion soit 54 500 € au total sur la base de 8 réunions.
- Rémunérations complémentaires :
 - Administrateur référent : 55 000 € par an
 - Président de comité : 20 000 € par an
 - Membre de comité : de 4 000 €, 5 500 €, ou 10 000 € par an selon le comité (fixe) + 1 500 € par réunion
 - Indemnité de déplacement : 1 000 € (continent européen) ou 6 000 € (autres continents)

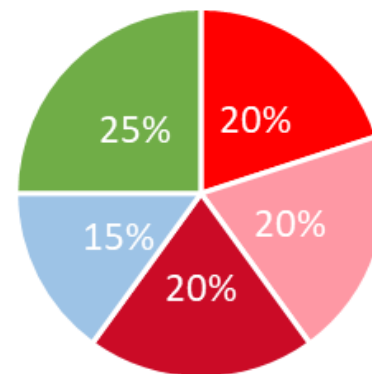
Politique de rémunération du président-directeur général

Structure de la rémunération plafonnée du président-directeur général



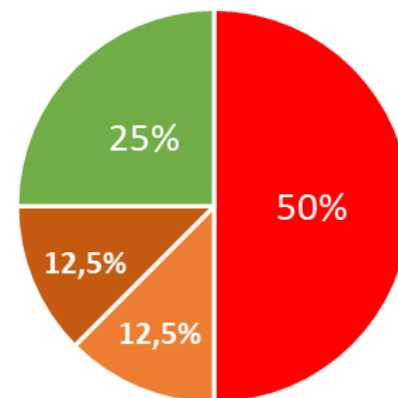
- Partie variable long terme
- Fixe
- Partie variable court terme

Partie variable court terme



- RESULTAT NET PAR ACTION
- CASH FLOW
- CRITERES RSE
- RESULTAT OPERATIONNEL
- PERFORMANCE MANAGERIALE

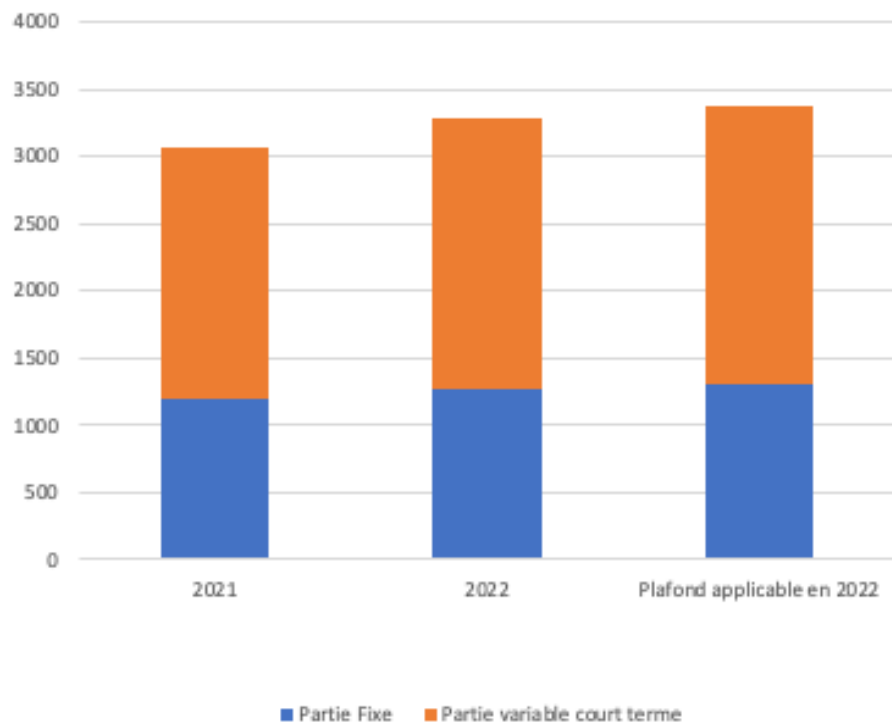
Partie variable long terme



- CREATION DE VALEUR
- PERFORMANCE BOURSIERE
- MAITRISE DE L'ENDETTEMENT
- CRITERES RSE

Rémunération de Xavier Huillard, président-directeur général, au titre de 2022

Rémunération court terme versée en 2022 ou attribuée au titre de 2022 à M. Xavier Huillard



Rémunération court terme :

- Très bonne performance économique
- Atteinte des objectifs managériaux et RSE

Plan d'incitation à long terme :

- Attribution d'un droit à recevoir 35 000 actions VINCI en avril 2025 sous réserve :
 - d'une condition de présence ;
 - de conditions de performances (économique, financière et RSE).

Systeme d'actionnariat salarié

Plan d'épargne Groupe

- **160 000 collaborateurs** (anciens et présents) sont actionnaires de VINCI grâce à un Plan d'épargne d'entreprise :
 - France : possibilité de souscrire à des augmentations de capital réservées en bénéficiant d'une décote de 5 % moyennant un blocage pendant 5 ans des avoirs. Valeur des avoirs investis : 4,9 Mds€ (au 31/12/2022) - Portefeuille moyen : 38,9 K€
 - International (45 pays en 2022) : possibilité de souscrire à des augmentations de capital réservées sans décote mais attribution d'actions gratuites si les avoirs restent bloqués 3 ans et sous condition de présence. Valeur des avoirs investis : 521 M€
- La participation des salariés au travers de ces plans s'élève à 9,9 % (au 31/12/2022).

Systeme d'actionnariat salarié

Plan d'actions de performance

- Allocations conditionnelles de 2,4 millions actions existantes VINCI (0,4 % du capital) à **4 113 cadres dirigeants et collaborateurs**
- Régime juridique : actions gratuites au sens de l'article L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce
- Attributions définitives le 12 avril 2025 sous conditions de présence et de performances (création nette de valeur, critère financier, performance boursière relative, critère environnemental externe, critère sécurité et critère lié à la féminisation des fonctions managériales)



René Medori

Président du comité d'Audit

Comité d'Audit

5 réunions en 2022 - Taux de présence : 100 %

Composition

Président :



René Medori
administrateur
indépendant

Suivi du processus d'élaboration de l'information financière :

- examen des comptes consolidés et sociaux ainsi que des recalages budgétaires ;
- revue de la politique financière du Groupe : gestion de la liquidité et de la dette ;
- point sur la situation financière de l'aéroport de Londres Gatwick et sur l'intégration de Cobra IS ;
- revue de la politique et du programme d'assurances du Groupe et de l'activité de la captive d'assurances VINCI-Re ;
- revue de la politique du Groupe en matière d'achats d'électricité et de gaz en France.

Membres :



Yannick Assouad
administratrice
référente

Suivi de l'efficacité des systèmes de gestion des risques :

- revue de la cartographie des risques du Groupe ;
- revue du rapport d'activité du comité des risques du holding ;
- point sur la situation de la concession Lima Expressa au Pérou ;
- retour d'expérience sur cinq projets difficiles ;
- point sur la situation du contrat de concession-construction de l'aéroport Santiago du Chili ;
- revue des litiges en cours.



Robert Castaigne
administrateur
non indépendant

Suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne :

- examen des dispositifs en place chez VINCI Immobilier et chez VINCI Construction Royaume-Uni ;
- revue des résultats de l'enquête annuelle d'auto-évaluation ;
- revue des rapports annuels de contrôle interne des pôles et divisions ;
- revue du rapport sur la gestion des risques et le contrôle interne de VINCI.



Claude Laruelle
administrateur
indépendant

Suivi du contrôle légal des comptes sociaux et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes :

- examen des conclusions de leurs travaux ;
- revue de la déclaration d'indépendance des commissaires aux comptes et de leurs honoraires.



6

Rapport des commissaires aux comptes

Deloitte.


pwc



Mansour Belhiba

Commissaire aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes

1

Rapport sur les comptes consolidés de VINCI

(Document d'enregistrement universel 2022 pages 370 à 374)

2

Rapport sur les comptes annuels de VINCI

(Document d'enregistrement universel 2022 pages 390 à 392)

3

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

(Document d'enregistrement universel 2022 page 393)

Rapport des commissaires aux comptes

4

Quatre rapports complémentaires des commissaires aux comptes sur l'utilisation de délégations données lors des assemblées générales antérieures à votre Conseil d'administration pour procéder à des opérations sur le capital réservées aux salariés de VINCI et de ses filiales

5

Cinq rapports des commissaires aux comptes sur des délégations ou des autorisations à donner au Conseil d'administration pour réaliser des opérations sur le capital
(Résolutions : 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24)

6

Un rapport extra-financier émis par l'un des commissaires aux comptes désigné organisme tiers indépendant portant sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière
(Document d'enregistrement universel 2022 pages 292 à 294)

Rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels

Titre du rapport	Opinion	Justification des appréciations - Points clés de l'audit
Rapport sur les comptes consolidés (1 ^{re} résolution)	Certification sans réserve	<ul style="list-style-type: none">- Valeur recouvrable des goodwill et des immobilisations incorporelles ainsi que des participations dans les sociétés concessionnaires mises en équivalence- Comptabilisation des contrats de construction- Provisions pour risques et litiges- Acquisition de Cobra IS
Rapport sur les comptes annuels (2 ^e résolution)	Certification sans réserve	Évaluation des titres de participation

➤ Nous certifions que les comptes consolidés et annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat de l'exercice ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de l'exercice.

Rapport spécial sur les conventions règlementées

Titre du rapport	Observations
Rapport spécial sur les conventions règlementées	<ul style="list-style-type: none">▶ Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé, à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.▶ Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Rapports relevant de résolutions de l'assemblée générale extraordinaire

Résolution	Objet	Durée de l'autorisation consentie au Conseil d'administration	Modalités
15 ^e	Autorisation de réduction du capital social par l'annulation d'actions détenues en propre par la Société	26 mois	▶ Dans la limite de 10 % du capital social
17 ^e , 18 ^e , 19 ^e , 20 ^e et 21 ^e	Autorisation d'émission d'actions et/ou de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription	26 mois	<ul style="list-style-type: none">▶ Le montant nominal des augmentations de capital ne pourra excéder :<ul style="list-style-type: none">• 150 M€ ou 300 M€ d'augmentation du capital social en fonction des résolutions• 10 % du nombre total d'actions▶ Le montant nominal des valeurs mobilières représentatives de créances susceptibles d'être émises ne pourra excéder 3 Mds€ ou 5 Mds€ en fonction des résolutions

Rapports relevant de résolutions de l'assemblée générale extraordinaire

Résolution	Objet	Durée de l'autorisation consentie au Conseil d'administration	Modalités
22 ^e	Délégation de compétence à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription	26 mois	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dans la limite de 1,5 % du capital social ▶ Le prix de souscription des actions nouvelles ne pourra être inférieur à 95 % de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de Bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'administration fixant la date d'ouverture de la période de souscription
23 ^e		18 mois	
24 ^e	Autorisation de procéder à des attributions gratuites d'actions ordinaires existantes, dites actions de performance, acquises par la Société en faveur des salariés français ou étrangers	38 mois	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dans la limite de 1 % du capital social ▶ Acquisition définitive à l'issue d'un délai non inférieur à 3 ans à compter de la date d'attribution avec condition de présence ▶ Attribution définitive soumise à des conditions de performance

- > Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités des opérations proposées et sur les informations données dans les rapports du Conseil d'administration.
- > Le cas échéant, nous établirons des rapports complémentaires lors de l'utilisation des autorisations consenties au titre des résolutions 17, 18, 19, 20 21, 22 et 23.

Rapport sur la responsabilité sociale, sociétale et environnementale des entreprises

Titre du rapport	Observations
Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière	<p>Conclusion d'assurance modérée sur la déclaration consolidée de performance extra-financière conformément à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ nous vous informons que, sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au référentiel du groupe VINCI.
	<p>Conclusion d'assurance raisonnable sur une sélection d'informations incluses dans la déclaration :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ nous vous informons que, sur la base de nos travaux, les informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel du groupe VINCI.



Séance de questions



8

Vote des résolutions



Patrick Richard

Directeur juridique de VINCI
Secrétaire du Conseil d'administration

1^{re} résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2022

Résultat net consolidé part du Groupe : 4 259 millions d'euros

2^e résolution

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2022

Résultat net : 2 853 millions d'euros

3^e résolution

Affectation du résultat social de l'exercice 2022

- Dividende : 4,00 euros par action
- Acompte sur dividende : 1,00 euro par action mis en paiement en novembre 2022
- Solde du dividende : 3,00 euros par action

- Date de détachement du coupon : 25 avril 2023
- Date de mise en paiement du solde du dividende : 27 avril 2023

4^e résolution

Renouvellement du mandat d'administratrice de Mme Caroline Grégoire Sainte Marie

- Administratrice indépendante
- Durée du mandat : jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026

5^e résolution

Nomination de M. Carlos Aguilar en qualité d'administrateur

- Administrateur indépendant
- Durée du mandat : jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026

6^e résolution

Nomination de Mme Annette Messemer en qualité d'administratrice

- Administratrice indépendante
- Durée du mandat : jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026

7^e résolution

Nomination de Mme Dominique Muller en qualité d'administratrice représentant les salariés actionnaires

- Candidate présentée par le conseil de surveillance du FCPE Castor
- Durée du mandat : jusqu'à l'assemblée générale à statuer sur les comptes de l'exercice 2026

8^e résolution

Nomination de Mme Agnès Daney de Marcillac en qualité d'administratrice représentant les salariés actionnaires

- Candidate présentée par le conseil de surveillance du FCPE Castor
- Durée du mandat : jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026

9^e résolution

Nomination de M. Ronald Kouwenhoven en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires

- Candidat présenté par le conseil de surveillance du FCPE Castor International
- Durée du mandat : jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026

10^e résolution

Renouvellement de la délégation de pouvoirs au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions

- Nombre maximum d'actions pouvant être acquises : 10 % du capital
- Prix d'achat maximum : 140 euros par action
- Montant maximal des achats autorisés : 4 milliards d'euros
- Durée : 18 mois

11^e résolution

Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration

- Enveloppe globale : 1 600 000 euros, fixée par l'assemblée générale du 17 avril 2019
- Rémunération fixe : 26 500 euros pour chaque administrateur en base annuelle
- Somme supplémentaire pour l'administratrice référente : 55 000 euros en base annuelle
- Rémunération supplémentaire liée à la participation aux réunions du Conseil et de ses comités
- Détail page 153 du document d'enregistrement universel

12^e résolution

Approbation de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux et en particulier celle applicable à M. Xavier Huillard

- Rémunération fixe : 1 300 000 euros en base annuelle
- Rémunération variable : déterminée au vu des performances du Groupe et plafonnée à 160 % de la rémunération fixe
- Rémunération long terme : attribution d'une allocation annuelle conditionnelle d'actions de la Société dont la juste valeur à l'attribution est plafonnée à 3 380 000 euros
- Avantage en nature : véhicule de fonction

13^e résolution

Approbation du rapport sur les rémunérations

Rémunération des mandataires sociaux non dirigeants :

- montant global versé en 2022 : 1 196 726 euros
- montant global dû au titre de 2022 : 1 205 976 euros
- information détaillée page 162 du document d'enregistrement universel

Rémunération de M. Xavier Huillard :

- montant total versé en numéraire en 2022 : 3 143 054 euros
- montant total attribué en numéraire au titre de 2022 : 3 284 718 euros
- juste valeur des actions objet du PILT 2022 : 2 689 750 euros
- information détaillée page 158 et suivantes du document d'enregistrement universel

14^e résolution

Approbation de la rémunération versée en 2022 ou attribuée au titre de 2022 à M. Xavier Huillard

- Rémunération fixe : 1 271 944 euros
- Rémunération variable : 2 007 200 euros
- Plan d'incitation à long terme 2022 : 35 000 actions sous conditions de présence et de performance interne et externe, représentant une juste valeur de 2 689 750 euros
- Jetons de présence perçus d'une filiale étrangère : 13 830 euros déduits de la part variable de la rémunération
- Avantage en nature : 5 574 euros
- Régime de retraite supplémentaire à prestations définies : aucun versement

15^e résolution

Renouvellement de l'autorisation en vue de réduire le capital par l'annulation des actions VINCI détenues par la Société

- Plafond : 10 % du capital par périodes successives de 24 mois pour l'appréciation de cette limite
- Durée : 26 mois

16^e résolution

Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission

- Plafond : montant total des réserves, bénéfices ou primes d'émission capitalisables
- Durée : 26 mois

17^e résolution

Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions et valeurs mobilières donnant accès au capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription

- Plafond des augmentations de capital pouvant être réalisées en vertu des 17^e, 18^e, 19^e et 20^e résolutions : 300 millions d'euros
- Plafond des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances susceptibles d'être réalisées en vertu des 17^e, 18^e et 19^e résolutions : 5 milliards d'euros
- Durée : 26 mois

18^e résolution

Délégation de compétence à l'effet d'émettre toutes valeurs mobilières représentatives de créances et donnant accès au capital ou à des titres de capital existants par offre au public autre que celles visées à l'article L. 411-2 1° du CMF

- Plafond des augmentations de capital pouvant être réalisées en vertu des 17^e, 18^e, 19^e et 20^e résolutions : 300 millions d'euros, dont 150 millions d'euros pour les 18^e et 19^e résolutions
- Plafond des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances susceptibles d'être réalisées en vertu des 17^e, 18^e et 19^e résolutions : 5 milliards d'euros, dont 3 milliards d'euros pour les 18^e et 19^e résolutions
- Plafond des augmentations de capital pouvant être réalisées en vertu des 18^e, 19^e et 21^e résolutions : 10 % du capital social
- Durée : 26 mois

19^e résolution

Délégation de compétence à l'effet d'émettre toutes valeurs mobilières représentatives de créances et donnant accès au capital ou à des titres de capital existants par offre au public visée à l'article L. 411-2 1^o du CMF

- Plafond des augmentations de capital pouvant être réalisées en vertu des 17^e, 18^e, 19^e et 20^e résolutions : 300 millions d'euros, dont 150 millions d'euros pour les 18^e et 19^e résolutions
- Plafond des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances susceptibles d'être réalisés en vertu des 17^e, 18^e et 19^e résolutions : 5 milliards d'euros, dont 3 milliards d'euros pour les 18^e et 19^e résolutions
- Plafond des augmentations de capital pouvant être réalisées en vertu des 18^e, 19^e et 21^e résolutions : 10 % du capital social
- Durée : 26 mois

20^e résolution

Autorisation à donner au Conseil d'administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demandes excédentaires

- Possibilité offerte pour les émissions de titres décidées en application des 17^e, 18^e et 19^e résolutions en cas de demande excédentaire
- Délai : 30 jours de la clôture de la souscription
- Limite : 15 % de l'émission initiale
- Durée : 26 mois

21^e résolution

Délégation à l'effet d'émettre toutes actions et valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 10 % en vue de rémunérer des apports en nature de titres consentis à la Société

- Plafond des augmentations de capital pouvant être réalisées en vertu des 18^e, 19^e et 21^e résolutions : 10 % du capital social
- Durée : 26 mois

22^e résolution

Délégation à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés de la Société et de sociétés du groupe VINCI dans le cadre de plans d'épargne

- Plafond des 22^e et 23^e résolutions : 1,5 % du capital
- Suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des bénéficiaires
- Prix de souscription des actions nouvelles : supérieur ou égal à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés lors des 20 séances de Bourse précédant le jour de la décision du Conseil
- Durée : 26 mois

23^e résolution

Délégation à l'effet de procéder à des augmentations du capital réservées à une catégorie de bénéficiaires afin d'offrir aux salariés de certaines filiales étrangères des avantages comparables à ceux offerts aux salariés français

- Plafond des 22^e et 23^e résolutions : 1,5 % du capital
- Suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des bénéficiaires
- Prix de souscription des actions nouvelles : supérieur ou égal à 95 % de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de Bourse précédant le jour de la décision du Conseil
- Durée : 18 mois

24^e résolution

Autorisation à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions de performance existantes acquises par la Société en faveur des salariés du Groupe

- Plafond : 1 % du capital
- Attribution définitive des actions à l'issue d'un délai de 3 ans au moins sous conditions de présence et de performance
- Conditions de performance constituées de critère(s) économique(s), financier(s) et ESG
- Durée : 38 mois

25^e résolution

Pouvoirs pour les formalités

A photograph of four offshore wind turbines in the ocean. In the background, a long cable-stayed bridge spans across the water. An airplane is visible in the sky above the turbines. The scene is set against a clear blue sky and calm water.

Assemblée générale des actionnaires

13 AVRIL 2023 - PARIS